



Français du Monde ADFE Washington

Bulletin de liaison
No 98, Janvier 2013

Français du Monde Association Démocratique des Français à l'Étranger
Section de Washington
PO Box 105
Queen Anne MD 21657

410 364 55 26
Willmon@tcfl.org

Assemblée Générale 2012

Rapport moral :

Je remercie les membres fidèles qui se sont déplacés pour cette Assemblée Générale. Les assemblées générales ordinaires sont nécessaires au fonctionnement de toute association. Nous sommes contents de pouvoir faire cette AG de nouveau dans la salle Tocqueville de l'Ambassade.

Cette année nous avons encore fonctionné avec un bureau limité en nombre mais chaque membre a assumé ses responsabilités avec énergie et dévouement. Le nombre de nos membres a encore légèrement diminué. Comme chaque année nous avons besoin de renouveler notre bureau, renouvellement qui est nécessaire pour maintenir le dynamisme de notre association. Donc nous espérons que tout à l'heure de nouvelles candidatures vont se manifester pour se présenter au bureau.

Je voudrais remercier tous les membres du bureau, d'abord Christiane Ciccone, notre conseillère à l'AFE, qui a continué d'être responsable de notre site et du bulletin, Monique Gordy qui nous représente à la commission locale des bourses et au CCPAS, le comité consulaire de protection et d'action sociale, Monique Curioni qui a assuré le secrétariat de la section, notre vice présidente-trésorière Christine Tkaczyk, qui fait un travail méticuleux et tient bien nos comptes and "last but not least", notre chère Edith Bresler toujours fidèle aux réunions, aux soirées et aux séances de courrier.

Nous avons continué à aider un établissement scolaire défavorisé à Washington, la "Draper Elementary School" par les "bonus points" de Giant (0269) et de Safeway (0196) Nous avons assuré notre permanence deux fois par mois avec Monique Gordy, Chantal Mom-

poullan et moi-même. Nous avons besoin de volontaires pour assurer la continuité de cette permanence qui aura lieu cette année le premier et troisième jeudi du mois de 11h à 12h30.

C'était une année pleine de défis. Nous n'avons pas eu accès aux salles de l'Ambassade à cause de la "période de réserve" dans le cadre des élections. D'habitude cette période est de 60 jours mais à Washington l'année dernière elle dura 6 mois, et c'est ainsi que la conférence prévue de Patrick Weil sur la nationalité dut être annulée car le sujet était trop "politique". Malgré cela nous avons trouvé des salles, parfois payantes, parfois gratuites. Et nous remercions vivement le Lycée Rochambeau et son proviseur, Eric Vétéau, maintenant proviseur du lycée français à Shanghai, de nous avoir prêté gracieusement une salle du lycée à plusieurs reprises.

Ce fut une année d'élection présidentielle et pour la première fois une élection d'un député pour les Français de l'étranger. Donc il fallait être présent et actif toute l'année. C'est ce que nous avons fait....avec succès.

Je voudrais remercier les membres de l'ADFE et les amis de l'ADFE qui ont passé des heures et des journées dans les bureaux de vote. Et aussi féliciter et remercier le consulat et l'Ambassade pour l'organisation de ces quatre tours d'élection.

Les bénéficiaires des soirées et des cotisations nous ont permis de publier trois bulletins dans l'année. Nous avons fait un don au lycée pour le fonds de bourse. Nous avons continué tout au long de l'année à aider les Français de la région avec leurs problèmes divers d'expatriation: impôts, nationalité, retraite,

Sommaire

<i>Rapport Moral</i>	1
<i>Rapport Financier</i>	2
<i>Soirée musicale</i>	2
<i>Soirée Elections</i>	3
<i>Bourses scolaires</i>	3
<i>Cepas</i>	3
<i>AG Français du Monde</i>	4
<i>Réforme de l'AFE</i>	4
<i>Réforme des bourses</i>	5

Agenda

- *Le Protocole à l'Elysée conférence de l'Ambassadeur Pierre-henri Guignard, le 31 janvier à 19h, salle Tocqueville de l'Ambassade de France.*
- *Prix Littéraires, le 28 février à 19h, Alliance Française, 2142 Wyoming Avenue NW, Washington.*
- *Fiscalité des Français aux Etats-Unis en avril.*

www.francais-du-monde.org/washington

scolarité, bourses scolaires, et la PEC, c'est-à-dire la prise en charge des frais de scolarité en seconde, première et terminale qui heureusement n'existe plus.

Malheureusement cette année nous avons perdu deux de nos membres, Marthe Griglio, et Antoine Spacagna, nous ne les oublierons pas.

Nous avons comme d'habitude organisé plusieurs activités au cours de l'année :

- Le 2 novembre nous avons organisé une conférence: Reflets sur le Cinéma sénégalais présentée par Françoise Pfaff
- Le 13 décembre une conférence sur la Nationalité présentée par Christiane Ciccone, Kersti Colombant et Pierre Chôné, avocat conseil
- Le 8 janvier, comme d'habitude c'était la Fête des Rois mais cette année chez les Ciccone.
- Le 16 février une soirée musicale et une conférence sur Georges Brassens présentée par Philippe Gassot et ses filles avec Didier Prossaird au piano
- Le 14 mars les prix littéraires, sans

tempête de neige !

- Le 4 avril une table ronde sur la presse et les élections présidentielles animée par Corine Lesnes, correspondante du Monde à Washington
- Et finalement le 20 mai un dîner chez les Colombant pour fêter les 30 ans de notre section à Washington, honoré par la présence de Nina et Pierre Gimond venus du Vermont. Pierre avait été membre du premier bureau!

Sept activités ... chaque fois beaucoup de travail, de bonne volonté, le courrier à faire, la publicité à organiser, le buffet à préparer..., merci à toutes et à tous qui ont travaillé et merci à toutes et à tous ceux qui viennent si fidèlement à nos activités et qui en garantissent le succès.

Je vous remercie de votre attention et j'attends vos remarques sur ce rapport moral avant de le soumettre au vote des membres.

Kersti Colombant

Rapport financier :

On note une légère baisse du nombre

d'adhérents.

Nous avons toujours notre compte bancaire auprès de la banque HSBC. Lors de l'assemblée générale d'octobre 2011, nous avons un solde de \$3,293.11. Cette année, notre solde au 1^{er} septembre s'élève à \$4,813.28.

Durant l'année 2011-2012 nous avons dépensé \$ 3551.15 qui se répartissent entre les fonctions suivantes :

Cotisation Paris : \$1012.12

Don au lycée : \$500.00

Réceptions : \$1078.82

Enveloppes, timbres, photocopies : \$302.21

Publicité Year Book : \$100

Divers : \$133.00

Bastille Day : \$200.00

Location salles : \$225.00

Nos recettes se répartissent de la façon suivante : \$5071.32

Cotisations : \$1910.00

Admissions soirées : \$ 3161.32

L'exercice de 2011-2012 se termine avec un solde positif de \$ 1520.17

Christine Tkaczyk

Soirée Musicale avec le Trio Ode

C'est en musique que nous avons fêté la fin de l'année 2012 ! Le 12 décembre, dans la salle Tocqueville à l'ambassade, le Trio Ode nous a offert un concert où les chansons françaises étaient à l'honneur. Des compositions originales nous ont également été présentées, en français, en portugais et en hébreu. Un choix qui renvoyait à l'esprit des fêtes de fin d'année.

Le Trio Ode qui avait accepté avec enthousiasme notre invitation est dirigé par la chanteuse Rachel Sberro, parisienne et le guitariste Alex Martin, originaire de Bretagne. Ils sont accompagnés par le bassiste Russell Sledge de ... Washington DC !

Dès la première chanson "C'est si bon !", l'auditoire était acquis. C'est en battant du pied la mesure, en murmu-

rant pour soi les paroles des chansons, tout simplement en réécoulant ravis ou en découvrant : "Que reste-t-il de nos amours?", "Sous le ciel de Paris", "Night in Tunisia", "La javanaise", "Ma petite gueule de bois", "Petite fleur", "Jardin d'hiver", "Je me suis fait tout petit" ... que nous avons accompagné les musiciens.

Le répertoire choisi, la qualité de l'interprétation vocale et de la partie instrumentale ont permis de faire de cette soirée un moment joyeux, émouvant, unique qui a paru, à chacun, trop court.

Ceux qui ont souhaité prolonger, plus tard, chez eux, le plaisir d'écouter Alex Martin ont pu se procurer ce soir là les CD qu'il a enregistrés. A ceux qui voudraient retrouver l'ambiance chaleureuse du direct, voici les dates et les lieux à

retenir :

- Le Trio Ode se produira au club « Twins Jazz » à Washington 1344 U St. NW, <http://www.twinsjazz.com/index.php?>

[op-tion=com_eventlist&view=details&id=471&Itemid=18](http://www.twinsjazz.com/eventlist&view=details&id=471&Itemid=18)), le mercredi 6 février et le jeudi 25 avril 2013. La date en mars reste à confirmer. Pour chaque soirée, deux sessions sont programmées : l'une à 20h et l'autre à 22h.

- Alex Martin joue accompagné le plus souvent d'un bassiste, deux samedis par mois de 18h30 à 21h30 à Terasol Artisans Gallery and Café (5010 Connecticut Ave., NW ; <http://www.terasolartisans.com/>) qui se trouve en face de la célèbre librairie Politics and Prose. Prochain rendez-vous, le 26 janvier 2013.

Monique Curioni

Soirée élections américaines

Mi octobre, nous avons organisé comme tous les quatre ans à chaque présidentielle américaine un débat sur la campagne juste avant les élections. Cette année, Kersti Colombant a modéré le débat entre Corine Lesnes, correspondante du Monde à Washington, et Niels Planel, auteur de plusieurs ouvrages sur la société américaine. Ils nous ont donné leurs analyses sur les primaires républicaines, et un court bilan du premier mandat d'Obama : mise en place de "l'Obamacare", reprise de

l'industrie automobile américaine, relations avec Israël, retrait des troupes en Irak, position des Etats Unis pendant les printemps arabes. Nous avons aussi pu entendre leurs impressions sur les deux premiers face-à-face entre Obama et Romney: Pourquoi Obama était-il si mal préparé lors du premier débat ? Quel était le rôle de Michèle Obama au côté de son mari pendant la campagne ? Quels programmes de relance face à cette crise économique qui dure ? Quelle serait la stratégie des Républicains jus-

qu'en 2016 s'ils perdaient ces élections ? En cas de victoire, comment Obama allait-il gouverner sans super majorité au Sénat et sans majorité à la Chambre ? Nous avons continué le débat et clôturé la soirée autour d'un buffet. Corine Lesnes et Niels Planel avaient également apporté quelques exemplaires de leurs derniers livres intitulés "Amérique, années Obama : chroniques d'un pays ingouvernable" et "Obamanomics".

Christine Tkaczyk

Deuxième Commission Locale des Bourses Scolaires

Elle a eu lieu le 18 octobre au matin sous la présidence du Consul Général, M. Serot Almeras. M. Franck Roy, Vice-Consul, et M. Stéphane Robert, chargé des affaires sociales depuis le mois de septembre, ont présenté les dossiers.

Les résultats de la CNB1 ont d'abord été présentés: pour le poste 119 enfants ont reçu une bourse mais 8 de ces enfants (5 au Lycée Rochambeau et 3 à l'Ecole de Philadelphie) n'ont pas été scolarisés.

La discussion s'est ensuite engagée sur le transport scolaire et la limitation de la bourse transport aux familles dont les 2 parents ont une activité professionnelle. Un certain nombre de membres ont sou-

haité un élargissement des conditions d'accès à cette bourse. Un autre sujet abordé a été le service garderie- étude dirigée du Lycée Rochambeau. Des membres ont estimé que les frais de cette garderie devraient être assimilés à des frais de scolarité et que cette bourse soit étendue à toutes les familles boursières, sans justificatif d'occupation professionnelle.

Par ailleurs le point de charge immobilier a été de nouveau discuté et la plupart des membres ont souhaité que l'AEFE, dans le cadre de la réforme des bourses scolaires, établisse un plafond pour éviter que des familles modestes habitant dans des quartiers éloignés obtiennent une quotité de bourse plus faible que des

familles plus aisées habitant de "bons quartiers".

Des 25 dossiers-famille déposés (23 pour Rochambeau et 2 pour l'Ecole de Philadelphie), 5 ont été retirés avant les travaux de la commission ; 20 dossiers ont donc été examinés.

Si le nombre de nouvelles demandes (7) est resté stable par rapport à l'an passé, le nombre de demandes de révision (18) a beaucoup augmenté, conséquence de la disparition de la PEC. Pour 7 familles la quotité proposée a été de 0%, et les quotités pour les autres se sont étalées entre 16 et 100%.

Monique Gordy

Comité consulaire pour la protection et l'action sociale

Sous la présidence du Consul Général, la réunion du CCPAS a eu lieu le 18 octobre dans l'après-midi. Monsieur Stéphane Robert avait préparé les dossiers des allocataires.

Les représentants du Comité Tricolore et de la Société de Bienfaisance de Philadelphie étaient présents. Ces 2 groupes prennent le relais du CCPAS pour augmenter les aides aux allocataires et prennent aussi en charge des personnes qui pour une raison ou une autre ne peuvent prétendre à une allocation du CCPAS.

Comme l'an passé, il a été suggéré au Comité Tricolore et à la Société de Bienfaisance de Philadelphie d'intervenir en payant des factures de services comme factures de téléphone ou de chauffage ou même de nourriture. Car ces aides n'ont pas alors à être considérées comme revenu pour ceux qui les reçoivent du SSI "Supplemental Security Income" suivant ainsi les directives de l'agence qui indiquent qu'il ne faut pas compter comme revenu les "food-Stamps", l'aide au chauffage ou même le paiement de factures par de tierces personnes pour don-

ner quelques exemples. Ainsi, même si le plafond du SSI qui est de 698 dollars (565 euros) pour 2012 semble moindre que celui de l'ASPA (732 euros), son obtention ne prend pas en compte de nombreux revenus des allocataires et la demande du CCPAS de Washington d'augmenter le taux de base est loin d'être somptuaire.

Après avoir discuté ces aspects de l'aide et proposé que le taux de base passe de 693 à 705 euros en application de l'inflation moyenne de 2% pour cette année, le

comité a examiné 6 dossiers d'allocationnaires (5 anciennes demandes et une nouvelle) pour 4 adultes et 2 enfants handicapés. Comme l'allocation enfant handi-

capé est automatique sans considération des revenus de la famille, il a été proposé que la situation financière des parents ne soit plus exposée à l'avenir. Par ailleurs

le poste va demander une augmentation de l'enveloppe de secours occasionnels à 2000 Euros pour l'année 2013.

Monique Gordy

Assemblée Générale Français du Monde

L'assemblée générale annuelle présidée par Monique Cerisier Ben Guiga s'est tenue à Paris, le 25 août dernier. Elle a regroupé 160 adhérents venus du monde entier. Trois des huit députés élus par les Français de l'étranger et les 4 sénateurs représentant les Français de l'étranger, adhérents de notre association, étaient également présents.

Ce rendez-vous annuel s'est ouvert sur un bilan très positif. Cette année associative marquée par les rendez-vous électoraux a très largement mobilisé le siège qui a cependant poursuivi son travail de communication interne et externe. Les résultats de cet engagement ont été remarquables : l'association a enregistré une hausse de 10 % de ses cotisants et la création d'une dizaine de sections. Le développement de la notoriété de l'association restera une des priorités pour l'année 2012-2013.

Le rapport d'activité du bureau national et du conseil d'administration a ensuite été présenté par Gérard Martin, secré-

taire général et les administrateurs des différents secteurs - Enseignement français à l'étranger, Affaires culturelles, Comité d'entraide aux Français rapatriés, Affaires économiques et sociales, Droit de l'homme et collectif LGBT, affaires sociales, CFE. Des bilans conséquents et détaillés ont été fournis qui traduisent l'implication active et vigilante des adhérents.

Hélène Conway-Mouret, Ministre déléguée chargée des Français de l'étranger, a conclu par son intervention, à laquelle assistait Anne-Marie Descôtes, Directrice de l'AEFE, une matinée très studieuse. Après avoir salué l'ensemble des adhérents pour leur travail, qu'il s'agisse de leur implication sur le terrain ou au siège de l'association dont elle-même est membre, Hélène Conway-Mouret a précisé les éléments de sa mission et présenté les trois chantiers qu'elle avait d'ores et déjà mis en œuvre : l'évolution de l'enseignement français à l'étranger, la réforme du réseau consulaire, l'amélioration de la représentation des Français de

l'étranger. Elle a tenu à ajouter que la protection sociale et la sécurité des Français retenaient aussi toute son attention.

Une réflexion sur l'orientation de l'association a été engagée l'après-midi avec l'ensemble des participants. La présentation des trois projets de réforme de la représentation des Français de l'étranger et des débats qui ont suivi a constitué l'essentiel de la deuxième partie de cette journée de travail bien chargée.

Avant que l'assemblée générale ne soit levée, les élections du bureau national ont eu lieu. Monique Cerisier Ben Guiga a été confirmée comme présidente de l'association.

Puis, nombreux sont ceux qui ont souhaité prolonger cette journée en se retrouvant pour dîner afin d'échanger encore ou simplement passer un moment agréable et se donner rendez-vous à l'année prochaine !

Monique Curioni

Réforme de l'Assemblée des Français de l'Etranger

La représentation des Français de l'étranger est un élément du projet de réforme de la gouvernance des territoires qui est en cours. La réforme de l'AFE, qui a engagé la réflexion et le débat au sein de nombreuses instances, vise à définir et à mettre en place une organisation plus juste et plus équitable. Elle s'inscrit dans un nouveau contexte : avec l'élection de leurs députés, les Français de l'étranger sont désormais représentés par 23 élus nationaux. Il convient donc de travailler à améliorer leur représentation locale.

Lors de l'AG de Français du Monde, Jean-Yves Leconte, François Nicollaud,

Jacques Saillant et Elisabeth Barg ont fait part de leurs propositions concernant la réforme de l'AFE :

Dans ses grandes lignes, le projet présenté par Jean-Yves Leconte consisterait à attribuer à l'AFE, dans sa forme actuelle, un rôle décisionnel et non plus consultatif qui s'accompagnerait d'un transfert de compétences. Les élus AFE disposeraient de plus de responsabilités et seraient détenteurs d'un véritable statut d'élus locaux. L'assemblée serait renouvelée en une seule fois. Les élections auraient lieu de façon concomitante avec les élections locales françaises afin de donner du sens au rôle de l'élus et d'augmenter ainsi le taux de participation.

Pour sa part, François Nicollaud a fait le constat que les 155 élus actuels ne pourraient couvrir de façon satisfaisante les 223 circonscriptions consulaires et qu'il conviendrait de remplacer le dispositif actuel. Il proposerait que dans chaque *circonscription consulaire*, soient élus des *conseillers consulaires* qui siègeraient dans un *conseil consulaire*. Les nombre des élus par circonscription serait lié au nombre des inscrits au registre consulaire. Le mandat électoral serait de 6 ans, non renouvelable. Les échanges, les rencontres en France entre les élus seraient également définis. Enfin, des 500 conseillers consulaires, les 380

mieux élus deviendraient grands électeurs augmentant notablement le corps électoral pour l'élection sénatoriale.

Le projet de Jacques Saillant et Elisabeth Barg, proche de celui de François Nicollaud définirait le représentant des Français de l'étranger comme un élu de proximité, traitant toute question concernant la communauté française.

Le 14 décembre 2012, Hélène Conway-Mouret, Ministre déléguée chargée des Français de l'étranger, a présenté devant le bureau de l'AFE son projet de ré-

forme dont les quatre points clefs sont : proximité, compétences des conseillers élus, une nouvelle assemblée de Français de l'étranger, un collège sénatorial élargi.

Dans ses grandes lignes, cette réforme réalisée à budget constant permettra l'élection au suffrage universel direct au scrutin proportionnel de 442 conseillers consulaires. Ces élus au sein des conseils consulaires seront obligatoirement consultés pour toute question concernant leurs compatriotes établis hors de France.

A Paris, la nouvelle assemblée composée de 81 conseillers élus par leurs pairs dans un cadre géographique défini (regroupement de plusieurs circonscriptions consulaires) aura un rôle d'expertise et de conseil et son rôle politique sera renforcé. Cependant, elle restera consultative et ne se réunira en session plénière qu'une ou deux fois par an. Enfin, c'est l'ensemble des conseillers élus qui participera à l'élection des sénateurs des Français de l'étranger.

Monique Curioni

Réforme du système des bourses scolaires

Cette année une réforme du système des bourses entrera en vigueur pour la campagne 2013-2014. En voici les grandes orientations :

« I - Une réforme d'aide à la scolarité rendue nécessaire par l'exigence de justice sociale :

La prise en charge (PEC) des frais de scolarité pour les classes de lycée a profondément biaisé le modèle de l'aide à la scolarité dans le réseau d'enseignement français à l'étranger. A une sédimentation d'un système ancien s'est ajoutée une dérive insoutenable des coûts liée à la PEC.

a. Un système d'attribution de bourses devenu inéquitable :

Les critères du précédent dispositif de bourses, fondés sur une évaluation locale du revenu minimum de référence et sur la prise en compte de « points de charges », avaient conduit au fil des années à un **traitement inéquitable** :

- **entre les familles d'un même pays** : le système a pu avantager des familles à revenus élevés en leur donnant la possibilité de déduire des « points de charge », qui n'étaient pas limités par des critères sociaux, par exemple le coût du logement ;
- **entre les familles de pays différents** : l'évaluation du coût de la vie

locale était fondée sur des revenus minima de référence sans véritable méthodologie ni révision régulière des critères.

Ce système a fait naître des incohérences dans les évaluations du coût de la vie.

La situation économique réelle des familles boursières à 100 % était donc en réalité très variable. Environ 1000 familles boursières à 100 % avaient un **revenu net annuel supérieur à 20 000€**. C'est autant que les familles qui disposaient d'un revenu annuel net inférieur à 2 000 €.

b. Un système financièrement insoutenable :

La dépense relative aux bourses a augmenté de 13 % en moyenne par an ces dernières années. Cette hausse s'explique, outre la hausse du nombre de demandeurs, par :

- une augmentation importante des frais de scolarité (effet pervers de la PEC) ;
- la méthode de calcul d'attribution des bourses qui incitait les familles, y compris aux revenus aisés, à déposer des demandes.

Seule la suppression de la PEC à l'été 2012 a permis de ralentir la progression de la dépense. Malgré un budget en augmentation constante, le système de fi-

nancement des bourses scolaires était donc devenu insoutenable.

II - Une réforme concertée pour un système équitable et juste :

Cette réforme était attendue. Les parlementaires avaient pointé du doigt les injustices du système et la dérive des coûts (rapport de la Mission d'Évaluation et de Contrôle de l'Assemblée Nationale de juillet 2010, rapport parlementaire Colot/Joissains du 3 novembre 2010).

Cette réforme était annoncée par le Président de la République, dans un souci de justice et d'équité.

La **Commission nationale des bourses**, composée de l'ensemble des partenaires concernés (les élus des Français de l'étranger, les représentants des parents d'élèves et les organisations syndicales) a été associée à cette réforme

a. Les nouveaux critères d'attribution :

L'exigence de justice est satisfaite par la prise en compte de la réalité des ressources des familles : le quotient familial réel. Ce quotient correspond au **revenu net disponible** par personne après déduction des frais de scolarité. Le coût de la vie locale est pris en compte. On s'intéresse donc à **ce qu'il reste à une famille pour vivre** une fois payés

les impôts, les charges sociales et les frais de scolarité, et cela par rapport au coût de la vie locale grâce à un indice de parité de pouvoir d'achat.

Les règles qui changent avec la réforme :

- les points de charge, qui ne correspondaient à aucune logique de situation économique des familles, disparaissent ;
- les critères d'exclusion liés au patrimoine sont modifiés de manière à mieux prendre en compte les réalités locales ;
- la présence d'un enfant handicapé dans la famille est prise en compte par l'ajout d'une part enfant supplémentaire ;
- les règles de prise en compte des revenus des familles séparées ou recomposées sont modernisées ;
- la quotité de bourse est attribuée sur la base des frais de scolarité au sens strict. Elle est ensuite appliquée aux frais parascolaires afin de déterminer le montant de la bourse parascolaire ;
- une contribution progressive de solidarité entre les familles bénéficiaires est mise en place à l'exclusion des familles boursières à 100 %.

b. Les effets de la réforme :

Ces critères, plus équitables et plus transparents, permettent de **réserver les bourses à 100 % aux familles qui en ont le plus besoin et d'accorder des bourses partielles aux familles à revenus intermédiaires.**

III - Une gestion au contact des réalités locales :

- a. La responsabilité de chaque acteur renforcée au bénéfice des familles :

Les consulats : connaisseurs de la situation des familles, ils collectent et instruisent les dossiers. Sous l'autorité du chef de poste ils émettent un avis sur la recevabilité de la demande.

L'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger en lien avec la **Direction des Français de l'étranger** du ministère des affaires étrangères : elle organise un dia-

logue de gestion avec les consulats et le cas échéant les établissements scolaires en amont de la réunion des commissions locales des bourses. Celui-ci peut conduire au plafonnement des frais de scolarité pris en compte lorsque de trop fortes augmentations des tarifs sont constatées.

Les commissions locales des bourses : ces instances, où siègent des élus des Français de l'étranger et où sont représentés les familles, les établissements et l'administration, sont le pivot de la réforme. Au fait des réalités locales, elles ont toute latitude pour modifier les quotités attribuées aux familles dans le respect de la réglementation et des enveloppes budgétaires limitatives.

La commission nationale des bourses : elle donne son avis sur l'ensemble des travaux de la campagne et valide, le cas échéant, le taux de contribution des familles pour assurer l'équilibre budgétaire.

b. La mise en œuvre de la réforme avec la campagne de bourses 2013 :

La réforme entrera en vigueur pour **la campagne de bourses de la rentrée 2013 du rythme nord.**

Les dossiers déposés dès janvier 2013 seront traités dans le cadre du nouveau dispositif.

Pour permettre aux familles actuellement bénéficiaires de bourses de s'adapter à ce nouveau dispositif, elles pourront bénéficier la première année d'une **mesure d'accompagnement transitoire.**

Si, à situation inchangée, leur bourse diminue trop fortement, cette diminution sera plafonnée à 20 points de quotité.

Le ministre des Affaires étrangères et la ministre déléguée aux Français de l'étranger seront particulièrement attentifs, dans cette année de mise en œuvre de la réforme, aux difficultés spécifiques à certains pays. La DFAE et l'AEFE poursuivront le **dialogue avec les membres des CLB et de la CNB.** »

Document DFAE/ADFE.

Bureau 2012-2013

Présidente

Monique Curioni

Vice-présidente

Kersti Colombant

Secrétaire/Trésorière

Christine Tkaczyk

Autres membres

Loic Braune

Edith Bresler

Monique Gordy

Mathieu O'Keefe

Relations Extérieures

Christiane Ciccone

Conseillère à l'AFE

301 529 7810

Kersti Colombant

Conseillère honoraire

à l'AFE

202 966 88 37

Les réunions du bureau sont ouvertes aux membres de la section.

410 364 55 26

Permanence le 1er et 3ème Jeudi du mois de 11h à 12h30 au Consulat

Cotisations

Individuelle : \$40

Couple : \$60

Étudiant, salaire annuel inférieur à \$20,000 : \$20

Soutien : \$70

Ami de l'ADFE : \$30